

République française  
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 08 avril 2025

En exercice : 17

L'an deux mille vingt-cinq et le huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 10

**Présents :** Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Emmanuelle LAURE, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD,

Votants : 14

**Absents excusés :** Fabien JACQUET (procuration à Michel BRULHART), Cécile MAGNIN (procuration à Emmanuelle LAURE), Loïc CHRISTIN (procuration à Christophe LEBRUN), Leila MANET (procuration à Elody BULLIARD), Frédéric LEGER,

**Absents :** Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2025\_16 - Objet : Vote du budget primitif de l'année 2025 - Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la commune pour l'année 2025, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 4 366 601,38 €
- Section d'investissement : 2 382 034,88 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif de la commune de Saint-Jean-de-Gonville pour l'année 2025.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,

Michel BRULHART

